

DECISION n° 2023-306

**Portant sur la signature du marché n° 2023-063 :
Transport de l'œuvre « La mort de Saint Joseph » de Jean Daret »
Avec TRANSPORTS INTERNATIONAUX Léon FAGET
Pour un montant total de 2 030,00 € HT soit 2 436 ,00 € TTC**

Le Maire de la Commune de Lambesc.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22, L.2122-23 ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération n° 2022-017 du 23 février 2022 portant délégation à Monsieur le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du CGCT ;

VU l'avis favorable émis par le service juridique de la collectivité en date du ... octobre 2023 ;

CONSIDERANT la nécessité pour la Commune de signer le marché n° 2023-063 : « Transport de l'œuvre « La mort de Saint Joseph » de Jean Daret » avec TRANSPORTS INTERNATIONAUX Léon AGET

DECIDE

En exécution des pouvoirs susvisés,

Article 1.- De conclure le marché n° 2023-063 : « Transport de l'œuvre « La mort de Saint Joseph » de Jean Daret » avec TRANSPORTS INTERNATIONAUX Léon AGET 13-15 Boulevard de Briançon – 13003 MARSEILLE. Le marché est conclu pour la période du 5 octobre 2023 au 3 novembre 2023.

Article 2.- Le montant du marché s'élève à :
- 2 030,00 € HT soit 2 436,00 € TTC

Article 3.- La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux.

Article 4.- La Direction Générale des Services de la ville de Lambesc est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à
-Monsieur le Sous-Préfet
-Monsieur le Receveur Municipal

Fait à Lambesc, le 11 octobre 2023

Bernard RAMOND

Maire de Lambesc

Conseiller métropolitain de la Métropole Aix-Marseille-Provence



Pour le Maire empêché,
Par délégation,
La Première Adjointe,
Gloria BIANC

Ville de Lambesc - 6, Boulevard de la République - 13410 Lambesc
Tél. 04 42 17 00 50 - www.lambesc.fr

Envoyé en préfecture le 13/10/2023

Reçu en préfecture le 13/10/2023

Publié le



ID : 013-211300504-20231011-DM_2023_306-CC